

Formations aux Métiers du Sport et de l'Animation Programme 2019/2020



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Spécialité « Educateur sportif », mention « Activités Physiques Pour Tous »

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX TEP (tests techniques d'exigences préalables) ET AUX TESTS DE SÉLECTION



NOM PRENOM :

Ce dossier d'inscription concerne exclusivement les lycéens de terminale ou les étudiants en réorientation, inscrits sur la plateforme nationale Parcoursup.

Les formations dispensées par l'établissement sont des **formations sélectives**.

L'admission est conditionnée par la réussite obligatoire aux TEP (tests techniques d'exigences préalables). Les épreuves de sélection consistent en des épreuves écrites et un entretien (voir le descriptif des épreuves figurant dans ce dossier).

A l'issue de ces épreuves, l'établissement peut répondre:

- oui (proposition d'admission)
- en attente d'une place
- non

Le CREPS de Strasbourg accusera réception de votre inscription à ces épreuves.

Formation : du 03 septembre 2019 au 30 juin 2020
au CREPS de Strasbourg et au CSRA à Mulhouse

Admission : Tests techniques : le 26 avril 2019

Epreuves écrites et entretien : les 29 et 30 avril 2019
au CREPS de Strasbourg

Fréquence : **Positionnement :**
les 03, 04 et 05/09/2019, puis du 09/09/2019 au 13/09/2019

Alternance :
les lundis, mardis et mercredis en septembre et octobre,
les lundis et mardis à partir de novembre en centre de formation,
les autres jours de la semaine en structure.
Une semaine bloquée en juin 2019

Dépôt du dossier au CREPS de Strasbourg avant le 3 avril 2019
Tout dossier incomplet ou déposé hors délai sera systématiquement rejeté

CREPS de Strasbourg - 4, Allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02

Département Formation - ☎ 03 88 10 47 70

✉ dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

